

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 13-110-1906 nommant MM. Pétiaux et Mérignac membres titulaires du Conseil d'Administration et M. Ricard, membre suppléant.

n° 13-110-1906

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
30 décembre 1905

Numéro JO  
n° 110 du 01/01/1906

Date du numéro  
1 janvier 1906

### VISAS

Le Gouverneur de la Côte Française des Somalis et Dépendances, Chevalier de la Légion d'Honneur

**Vu** l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la Colonie par décret du 18 juin 1884

**Vu** de décret du 11 octobre 1899 portant réorganisation du conseil d'administration

**Vu** les décisions des 17 juillet et 15 décembre 1903, 29 décembre 1904, 1er janvier et 22 juillet 1905, nommant les membres du Conseil d'administration de la colonies

**Vu** l'expiration des fonctions de MM. Pétiaux et Mérignac et le départ de M. de La Noë ;

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

— M. Pétiaux est maintenu dans ses fonctions de membre titulaire du Conseil d'Administration. M. Mérignac, est nommé membre titulaire en remplacement de M. de La Noë, qui a quitté la colonie. M. Ricard est nommé membre suppléant, en remplacement. de M. Mérignac.

#### Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

Signé : ORMIÈRES.